## Conditions générales d'utilisation

- Des explications sur le fonctionnement de la plateforme Padel Connect sont disponibles sur le site : www.padelconnect.ch.
- En cas de pluie ou de prévision de mauvais temps, il est de la responsabilité des joueurs d'annuler eux-mêmes leur partie. Pour cela, allez dans le menu (les trois petits traits horizontaux en haut à gauche de l'application), puis dans "Mes parties". Le montant de la réservation sera crédité sur votre compte Padel Connect et pourra être utilisé pour vos parties futures. Une annulation peut être effectuée jusqu'à 3 heures avant le début de la partie. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.
- Si un joueur s'inscrit à un match créé par d'autres joueurs, que la partie est complète, et qu'un des joueurs ne se présente pas sans avoir annulé son inscription sur l'application, les cotisations des autres joueurs seront prélevées sur son compte. Si le compte ne possède pas de crédit, celui-ci sera temporairement bloqué, puis interdit en cas de récidive.
- Lors de la création de parties ouvertes, il est conseillé de contacter les autres joueurs via l'application afin de s'assurer de leur présence. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence.
- En cas de bug lors de l'utilisation de l'application, essayez d'abord de la fermer et de la rouvrir. Si le problème persiste, veuillez envoyer un message à l'administrateur via la messagerie de l'application en recherchant le nom "Admin", ou par e-mail à hello@padelconnect.ch.
- Merci de rester courtois en utilisant le service de messagerie de l'application.
- **Jonction**: Pour allumer les lumières, passez sous le "H" **géant orange**, juste dans la continuité du terrain 1. Le panneau de commande se trouve sur le mur immédiatement à votre droite. Une vidéo explicative est disponible sur le site : <a href="www.padelconnect.ch">www.padelconnect.ch</a>.
- Aucun remboursement des crédits déposés sur votre compte n'est possible. Toutefois, un transfert de crédit vers un autre compte Padel Connect est envisageable en contactant l'administrateur.